

➤ Habitats et flore recensés dans le secteur d'Étude / Analyse bibliographique

LES HABITATS

La détermination des différentes typologies d'habitats au sein du secteur d'étude s'appuie sur l'utilisation de référentiel reconnu. Cette méthode permet une homogénéité des appellations et la reconnaissance des habitats par toutes les professions liées.

Le référentiel EUNIS, 2013 a été utilisé. Peu à peu ce dernier prend la place de Corine Biotope, à l'échelle européenne. Dans un souci de compréhension, les codes Corine biotope seront indiqués entre parenthèse en cas de correspondance.

La cartographie des habitats a été réalisée à la suite des inventaires de terrain lors de la phase de pré diagnostic, en fonction des espèces floristiques inventoriées sur le secteur d'étude.

À partir du code EUNIS et Corine Biotope, en complément, **6 typologies** d'habitats ont été déterminées. Les paragraphes suivants détaillent chaque habitat, avec des espèces végétales représentatives et des photographies prises le 11 mars 2025, sur site.

C3.3 Station de Cannes de Provence (*Arundo donax*)

A l'extrême ouest du secteur d'étude est, une station massive de Cannes de Provence borde le cours d'eau « Le Gapeau ». Cette espèce est reconnue comme une espèce végétale exotique envahissante (EVEE). Sa prolifération est rapide, notamment par multiplication végétative. Elle affectionne les espaces humides, ce qui explique sa présence au bord du Gapeau.

Sa présence devra être prise en compte, en amont de la phase chantier, afin d'assurer selon un protocole stricte, son élimination. Sa présence dans la partie projet n'est pas souhaitée, c'est pourquoi il faudra que les entreprises en charge du terrassement respectent des règles strictes lors de son enlèvement.

Le fourré formé par cette espèce, ne présente que peu d'intérêt écologique. C'est pourquoi cet habitat expose des enjeux écologiques faibles.

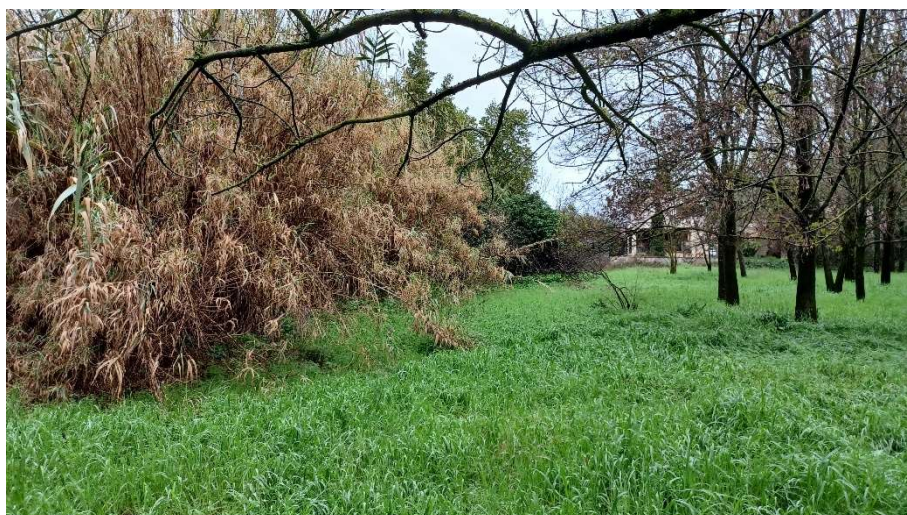


Photo 1 : Station de Canne de Provence sur le secteur d'étude (Citadia, Mars 2025)

G1 Frênaie

La plus grande partie du secteur d'étude est, est occupée par une vaste frênaie (potentiellement non naturelle au regard du schéma d'implantation formé par les individus

boisés). L'agencement des arbres permet aux oiseaux (passereaux, corvidés et colombidés) de passer d'un espace à un autre avec facilité. Des nids de pies ont été visualisés dans plusieurs frênes.

La strate arborée offre au secteur d'étude des zones de refuge et de nidification de qualité pour les oiseaux, l'espace étant en retrait de la circulation et des zones densément habitées. La proximité avec le Gapeau permet également d'attirer de nombreuses espèces, en raison de la biomasse formée sur les espaces de transition entre les zones terrestres et humides.

La strate herbacée est homogène et colonisée par plusieurs espèces végétales communes, typiques des espaces et des sous-bois humides (sous forme de stations) : pâturin sp, renoncule ficaire, grande chélidoine, Barlie de robert, violette odorante, potentielle quintefeuille, fumeterre, ...Une zone est d'ailleurs occupée par deux espèces végétales exotiques envahissantes : **l'oxalis pied de chèvre et la morelle de Buenos aires. Leur statut en PACA est respectivement « majeur » et « alerte » selon le site de l'INVMED. Il faudra, au même titre que la Canne de Provence, identifier leur présence en amont de la phase de chantier et assurer la réalisation d'un protocole stricte visant leur élimination définitive.**

Cette zone arborée présente des qualités en tant que zone de refuge, de nidification et de recherche de nourriture pour les oiseaux. Au vue de sa configuration elle pourrait représenter une zone de transit et de chasse pour les chiroptères. Les reptiles pourraient se satisfaire des zones de fourrés et des murs en pierre pour trouver refuge. Il en est de même pour les petits mammifères.

Ainsi au regard de sa configuration et de son agencement vis-à-vis des espaces environnants, cet habitat expose des enjeux écologiques modérés-faibles.



Photo 2 : Frênaies, murs en pierre, station de Barlie de robert, et vue sur les espaces anthropisés environnants (CITADIA Mars 2025)

G2 Formation à *Laurus*

Dans la continuité de la station de Canne de Provence, une zone est formée par la présence de plusieurs *Laurus*. Situé en bord du Gapeau, cet espace abrite de nombreux

passereaux comme ; la mésange charbonnière, la mésange à tête noire, le moineau domestique, le fauvette mélanocéphale

Cette zone située en retrait des zones urbanisées, au bord du Gapeau, et riche en végétation, forme un espace de nidification idéal pour ces passereaux.

Les enjeux pressentis sont donc évalués comme modérés – faibles.



Photo 3 : Zone à laurus en bordure du Gapeau (CITADIA)

J1 Zone privée non entretenue

Cette zone concerne le nord du secteur ouest du secteur d'étude. Il s'agit d'une zone privative, clôturée sur toute sa périphérie. Il s'agit d'une zone de stockage de matériel. La zone n'apparaît pas entretenue, et la végétation présente est principalement formée par des espèces communes, rudérales et sans enjeu écologique.

Cependant, cette zone pourrait représenter une zone idéale de nidification pour les oiseaux, de chasse pour les chiroptères et de refuge pour les reptiles en raison de l'absence d'activités humaine.

Les enjeux sont donc pressentis comme modérés – faibles.



Photo 4 : Zone privative non entretenue (CITADIA, Mars 2025)

J2.2 Commerces (pharmacie et boulangerie) / J4.2 Parking et voies routières

L'extrême est du secteur d'étude est occupée par une zone bâtie, occupée par des commerces (pharmacie et boulangerie). Une zone de stationnement est présente de part et d'autre de ces espaces. L'avenue Thyde Monnier longe et surplombe le sud du secteur d'étude. A l'est passe la départementale. Cette zone est donc soumise à d'importantes nuisances anthropiques visuelles et auditives.

L'intérêt pour la faune est limité. La flore n'est pas représentée en raison d'une surface imperméabilisée largement dominante au niveau des axes routiers et des zones de stationnement.

Sur le secteur d'étude ouest un vaste parking ouvert au public est présent. Il est formé par une importante surface imperméabilisée. La végétation est pauvre, seuls quelques Micocouliers de Provence sont implantés entre les places de stationnement.

Les enjeux écologiques sur cette zone sont pressentis comme faibles.



Photo 5 : Parking, voies de circulation et commerces présents dans l'environnement proche du secteur d'étude (CITADIA Mars 2025)

Les entités linéaires

Le secteur d'étude est composé d'une entité linéaire (voir carte des habitats ci-après) :

- **Clôture (sur la périphérie du secteur d'étude)** : le secteur d'étude est clôturé sur toute sa périphérie par une clôture de chantier. Seul le Gapeau forme une barrière naturelle sur la portion ouest. Sur la partie ouest, la zone privative est clôturée. Les espaces commerciaux et les zones de stationnement sont encadrés par des espaces de circulation, bien fréquentés.

La présence de ces obstacles forme des barrières autour du secteur d'étude, qui se retrouve isolé des grands espaces naturels.

Sous influence anthropique, son accès pour la faune est donc limité et la présence des grands mammifères n'est donc pas envisagée.

Situé dans la continuité des berges du Gapeau, cet espace de verdure constitue cependant une zone de refuge, de nidification et de recherche de nourriture idéale pour les oiseaux.

La Gapeau et ses berges végétalisées, forment un axe de déplacement attractif pour les chiroptères, qui peuvent également trouver dans la partie est du secteur d'étude une zone de chasse riche en biomasse.



Photo 6 : Clôtures identifiées dans le secteur d'étude (CITADIA, Mars 2025)

SOLLIES TOUCAS (83) - Cadrage environnemental et réglementaire

Projet de réalisation d'un espace de stationnement

Habitats identifiés à l'échelle du secteur d'étude selon le référentiel EUNIS



Périmètres d'étude

 Secteur d'étude

Habitats

-  C3.3 Station de Cannes de Provence (Arundo donax)
-  G1 Frênaie
-  G2 Formations à Laurus
-  J1 Zone privée non entretenue
-  J2.2 Commerces (pharmacie et boulangerie)
-  J4.2 Parking
-  J4.2 Parking et voie routière
-  Clôtures



0 10 20 m

